



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR
L'INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER
DANS LA RUE FRANCOIS BACQUET AINSI QUE SUR
LA PLACE ROGER SALENGRO ET DU PARKING DE LA
MAIRIE**

Arrêté de Police N° 87/2021 (ST) du 08 décembre 2021
**annule et remplace l'arrêté N° 82/2021 du 12 novembre
2021**

Le Maire de la commune de GUESNAIN
Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures
de nature à assurer le bon ordre et la sécurité lors de
l'organisation des festivités de Noël, le **Samedi 18
décembre 2021** sur le parking de la Mairie rue François
Bacquet ainsi que sur la place Roger Salengro.

ARRETE

Article 1

Le stationnement des véhicules de toutes catégories et la circulation seront interdits le samedi 18 décembre 2021 de 10h00 à 21H00 dans la rue François Bacquet ainsi que sur la place Roger Salengro et du parking de la Mairie.

Article 2

Des barrières ainsi qu'une déviation seront mises en place par les services municipaux aux endroits suivants :

- rue Jean Jaurès au croisement de la rue François Bacquet
- rue François Bacquet au niveau du rond-point croisement de la rue Fransisco Ferrer et Oscar Desmaretz

Article 3

Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, chef de district de police de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à GUESNAIN, le 08 décembre 2021

Le Maire,
Maryline Lucas

